ART. 14 N° CE1366

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES - $(\mathrm{N}^\circ$ 443)

Adopté

AMENDEMENT

N º CE1366

présenté par

M. Pierre Cazeneuve, rapporteur pour avis au nom de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

ARTICLE 14

À l'alinéa 31, supprimer les mots :

« d'exploitation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.